

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 15 novembre 2021 à 20h00 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

Mme Gina Lemire, Mairesse
Mme Sylvie Brossault, conseillère
Mme Roseline St-Onge, conseillère
Madame Emilie Maloney, conseillère
Madame Christiane Forcier, conseillère
Monsieur Luc Truchon, conseiller
Monsieur Jean-François Marcouiller, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Benoît Gauthier, directeur général et secrétaire-trésorier

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2021
- 4. CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Correspondance de Mme Lorna Champagne concernant les limites de vitesse dans la Municipalité
 - 4.2 Demande de financement de Moisson Mauricie
 - 4.3 Correspondance des représentants régionaux de la FQM offrant leurs félicitations aux élus du 7 novembre
 - 4.4 Demande d'aide financière de la Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes
- 5. RAPPORT DES COMITÉS**
- 6. PRÉSENTATION DES COMPTES**
- 7. RÉOLUTIONS - ADMINISTRATION**
 - 7.1 Désignation des conseillers pour siéger au comité consultatif d'urbanisme.
 - 7.2 Mise à jour de la programmation de travaux de la TECQ 2019-2023
 - 7.3 Demande de report de la date de fin de la convention d'aide financière du FARR
 - 7.4 Demande de report de la date de fin de la convention d'aide financière du PSSDT
 - 7.5 Cotation 2022 au Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec (SIUCQ Mauricie)
 - 7.6 Dédommagement pour bris et pertes d'objets patrimoniaux empruntés à M. Alain Lafrenière
 - 7.7 Renouvellement adhésion FQM 2022
 - 7.8 Contrat pour la cueillette et le transport des ordures ménagères

8. **RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE**
 - 8.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
 - 8.2 Achat d'un sac de transport pour boyaux d'incendie
9. **RÉSOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME**
 - 9.1 Fête de Noël – Activité jeunesse au Garage de la Culture
10. **RÉSOLUTIONS –SUBVENTIONS**
 - 10.1 Subvention à l'organisme « Du cœur au ventre »
 - 10.2 Subvention à l'organisme Moisson Mauricie / Centre-du-Québec
 - 10.3 Demande d'aide pour l'utilisation de couches réutilisables
11. **RÉSOLUTIONS – URBANISME**
 - 11.1 Renouvellement de l'entente pour de l'accompagnement professionnel en urbanisme avec Guilbert urbanisme
 - 11.2 Nominations de deux membres résidents au Comité consultatif d'urbanisme
 - 11.3 Mise à jour du logiciel JMap
 - 11.4 Inscriptions à la formation sur le rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme.
12. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 12.1
 - 12.2
 - 12.3
 - 12.4
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS**
14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ORDRE DU JOUR

1. **MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-11-236

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

L'item 9.1 est reporté à une séance ultérieure.

Ajout des items suivants :

- 4.5 Correspondance d'Environnement Mauricie
- 12.1 Mandat à Claude Grenier Ressources humaines

- 12.2 Demande de report de la date de fin pour le projet inscrit au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC
- 12.3 Mandat pour la photographie des membres du conseil
- 12.4 Signataires au compte de la Municipalité détenu à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

RÉSOLUTION 2021-11-237

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par madame Émilie Maloney
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 27 septembre 2021 sans aucune modification.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Correspondance de Mme Lorna Champagne concernant les limites de vitesse dans la Municipalité
- 4.2 Demande de financement de Moisson Mauricie
- 4.3 Correspondance des représentants régionaux de la FQM offrant leurs félicitations aux élus du 7 novembre
- 4.4 Demande d'aide financière de la Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes
- 4.5 Correspondance d'Environnement Mauricie

La correspondance sera déposée aux archives de la municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun sujet puisque c'est un nouveau conseil et les comités ne sont pas encore formés.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES

13386	PRODUCTIONS TRIANGES	CACHETS ARTISTES AUX 5 À 7	750.00 \$
13388	GROUPE RICHARD PHILIBERT INC.	ACQUISITION STATIONNEMENT SALON FUNÉRAIRE	35 092.92 \$
13389	CLIMATISATION BELANGER	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN	156.37 \$
13391	CARIGNAN SYLVIE	FOURNITURES DE BUREAU	271.91 \$
13392	CONSULTANT S.B.	SERVICES TECHNICIEN URBANISME	1 741.87 \$
13393	CONSTRUCTION RICHARD CHAMPAGNE INC.	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE	147 260.21 \$
13394	DUOSON MULTIMEDIA	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	396.66 \$
13395	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	PONCEAU NO. F7022/F7032/F7042	160 232.98 \$

13396	FORMULES MUNICIPALES	FRAIS D'ELECTIONS	181.66 \$
13397	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	67.33 \$
13398	JULIE PLANTE ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CENTRE COMMUNAUTAIRE	160.50 \$
13399	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	453.02 \$
13400	NOVEXCO INC.	FOURNITURES DE BUREAU	132.24 \$
13401	SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE INC.	VOIRIE/MATÉRIAUX	5 748.75 \$
13402	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	45.00 \$
13403	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	661.53 \$
13404	BRASSERIE DEPARAILLEE	ACTIVITÉS CULTURELLES FONTAINE	54.18 \$
13405	GUILLEMETTE JACQUES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	310.00 \$
13406	ORPHEON DE ST-ELIE-DE-CAXTON	RÉSOLUTION 2019-03-070, REVENUS GARAGE ET SENTIER	1 000.00 \$
13407	REJEAN JACQUES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	195.00 \$
13408	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	RETENUES CONTRAT	423 198.88 \$
13410	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 073.10 \$
13411	PETITE CAISSE	FOURNITURES DE BUREAU, CAFÉ, POMPE À VÉLO, KLEENEX, DÉPENSES DE KM	555.50 \$
13412	REVENU CANADA	DAS ASSOCIATION DES LOISIRS 2020	363.58 \$
13413	ALIMENTATION R. AUDET	PROGRAM. SPECTACLES/ACTIVITÉS	87.55 \$
13414	ENTREPRISE ST-ELIE (2020) INC.	GARAGE DE LA CULTRUE	22 941.42 \$
13415	GENERATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE, PIÈCES ET ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND	2 069.90 \$
13416	ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC.	GLISSIÈRES ROUTE DES LACS	19 578.08 \$
13417	DEPANNEUR VOISIN #6971	PROGRAM. SPECTACLES/ACTIVITÉS, ACT. CULTURELLES FONTAINE, EMONDAGE	364.79 \$
13418	MOSAIC 3D	EVALUATION CARRIÈRE ET SABLIERE	15 176.70 \$
13419	DEMERS LOUIS-GABRIEL	PROGRAM. SPECTACLES/ACTIVITÉS	215.42 \$
13420	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	ADHÉSION COMBEQ	172.46 \$

13421	CARIGNAN SYLVIE	CARTOUCHE ENCRE 4 COULEURS	106.92 \$
13422	A.I.E. INFORMATIQUE INC.	CLSC FEU PASSE LES FILS RÉSEAU, AUTRES (FEU:CLSC)	3 701.99 \$
13423	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME GARAGE, STATION DE POMPAGE	747.34 \$
13424	ASSELIN SERVICES SANITAIRES	OCTOBRE 2021	10 409.61 \$
13425	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN CAMION INCENDIE	164.36 \$
13426	GARAGE BELLEMARE MOTO	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON	225.25 \$
13427	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION DU CONSEIL	100.00 \$
13428	CONSTRUCTION RICHARD CHAMPAGNE INC.	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE	149 051.68 \$
13429	CONTROLES C.E.I. INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	1 252.07 \$
13430	COOP. NATIONALE DE L'INFORMATION IND.	PUBLICITÉ	574.88 \$
13431	DISTRIBUT'EAU PLUS!	ALIMENTS	27.00 \$
13432	EGLISE DE SAINT-ELIE-DE-CAXTON	DEPENSES POUR LA FABRIQUE	1 957.50 \$
13433	ENTRETIENS LANGLOIS	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE	99 683.32 \$
13434	EMCO CORPORATION	REFECTION PONCEAUX/CHEMINS	2 163.98 \$
13435	ENTREPRISE ST-ELIE (2020) INC.	BRIS 161 RUE CHAMPAGNE, LOCATION DE MACHINERIE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	1 076.54 \$
13436	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION DE MACHINERIE, PEPINE, VOIRIE/MATÉRIAUX, LOCATION DE MACHINERIE	4 530.01 \$
13437	BUREAU L'ENTREPÔT 2018	AUTRES BIENS DURABLES: BUREAU URGANISME	1 603.97 \$
13438	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	784.70 \$
13439	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 073.10 \$
13440	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	205.00 \$
13441	FORMULES MUNICIPALES	FRAIS D'ÉLECTIONS	731.17 \$
13442	FQM ASSURANCES INC.	ASSURANCES RESPONSABILITÉ	5 278.87 \$
13443	GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	TELEPHONE CASERNE	32.40 \$

13444	GROUPE SYNERGIS	PROL. AQUEDUC RUE BOULANGER	4 742.72 \$
13445	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGE TRAVAUX PUBLICS, POMPIERS	315.38 \$
13446	HAMELIN LUCIE	FORMATION ET CONGRÈS FQM, ALIMENTS	2 384.14 \$
13447	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENT. LOGICIEL PERMIS ET CARTE	51.72 \$
13448	JULIE PLANTE ENR.	CONFECTION ET VELCRO POUR LA RÉCEPTION	59.70 \$
13449	JULIEN BELLERIVE & FILS	ENTRETIEN RÉSEAU AQUEDUC BOULEAUX BLANCS, PONCEAUX, ST-LOUIS	488.63 \$
13450	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	525.81 \$
13451	GROUPE LERIVERAIN	AUTRES (FEUX: CLSC)	51 073.00 \$
13452	LOCATION CDA INC.	EMONDAGE ROUTE DES LACS	1 183.21 \$
13453	MARTIN & LEVESQUE INC.	VETEMENTS DE POMPIERS	84.74 \$
13454	MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, VOIRIE/MATÉRIAUX	240.27 \$
13455	MAISON MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER, FRAIS D'ÉLECTIONS	687.51 \$
13456	MRC DE MASKINONGE	ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ELIMINATION/\$23.07TONNE, REFECTION CH. DES LOISIRS, RANG ST-JOSEPH	16 150.75 \$
13457	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	74.01 \$
13458	MUNICIPALITÉ DE SAINT-LEON-LE-GRAND	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	224.22 \$
13459	NOVEXCO INC.	FOURNITURES DE BUREAU	366.44 \$
13460	ORDIPLUS INFORMATIQUE	PARC INFORMATIQUE	1 395.75 \$
13461	PAVAGE GRAVEL INC.	AMÉLIORATION RESEAU ROUTIER	40 140.65 \$
13462	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	91.98 \$
13463	PLURITEC LTEE	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE, HON. PROF. BOULEAUX BLANCS	1 367.05 \$
13464	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	992.96 \$
13465	POP GRENADE INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE SENTIER	339.18 \$
13466	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES, VILLAGE FLEURI ACHAT ET ENTRETIEN, RINÇAGE RÉSEAU	965.30 \$
13467	PUROLATOR INC.	FRAIS POSTAUX ÉLECTIONS BULLETINS DE VOTE	5.99 \$

13468	JAGUAR MEDIA INC.	PUBLICATIONS MUNICIPALES	344.93 \$
13469	RIVARD GUY	CONTRATS VIDANGES	140.84 \$
13470	SANIMONT ENVIRONNEMENT INC.	VOIRIE/MATÉRIAUX	1 333.26 \$
13471	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, ÉLECT. MAISON DU CITOYEN	1 143.60 \$
13472	SBM - DIJITEC INC.	AUTRES (FEUX: CLSC), LOCATION PHOTOCOPIEUR	538.76 \$
13473	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION NOUVELLE	2 601.19 \$
13474	SNC-LAVALIN	PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS	1 749.06 \$
13475	SONIC ENERGIES INC.	ESSENCE, HUILE DIESEL	2 314.66 \$
13476	TECHNI IRRIGATION (9009-6314 QUEBEC INC)	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	201.21 \$
13477	TOURISME MAURICIE	ADHÉSION ADMQ ET CHAMBRE DE COMMERCE, MATÉRIEL PROMOTIONNEL SENTIER	610.80 \$
13478	JULIE TREPANIER, CPA	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	854.84 \$
13479	VAL-MAURICIE ELECTRIQUE INC.	SYSTÈME DE COMMUNICATION POMPIER	151.77 \$
	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRE-VOIRIE	19.49 \$
	FONDACTION	FONDACTION CSN À PAYER	2 593.28 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	44.70 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	519.89 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 835.41 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	575.52 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE GARAGE DE LA CULTURE	345.03 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHEQUE	398.57 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE	225.03 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	421.17 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	971.04 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	144.15 \$
	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	616.34 \$
	REVENU QUEBEC	DAS SEPTEMBRE 2021	16 055.35 \$
	REVENU CANADA	DAS SEPTEMBRE 2021	5 248.50 \$
	SOGETEL	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL ET DOMAINE OUELLET, GARAGE DE LA CULTURE, INTERNET, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, PRINCIPAL	1 222.15 \$

	L'UNION VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	2 704.11 \$
		TOTAL	1 296 066.93 \$

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

RÉSOLUTION 2021-11-238

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par madame Roseline St-Onge
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer et déjà payés au montant de 1 295 211.13 \$, et les salaires nets du mois de septembre 2021 au montant de 50 925.48 \$, totalisant la somme 1 346 136.61 \$.

Adoptée

7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION

7.1 DÉSIGNATION DES CONSEILLERS POUR SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉSIGNATION DES CONSEILLERS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 2002-009 concernant la formation et le fonctionnement du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, le conseil doit désigner deux conseillers pour siéger sur le comité;

ATTENDU que le règlement prévoit que le maire siège d'office sur ledit comité.

RÉSOLUTION 2021-11-239

Sur proposition de madame Sylvie Brossault appuyée par madame Christiane Forcier
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DÉSIGNER messieurs Jean-François Marcouiller et Luc Truchon pour siéger à titre de conseillers au comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

7.2 MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

ATTENDU que les gouvernements du Canada et du Québec ont bonifié l'enveloppe disponible pour le programme de la Taxe sur l'essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019-2023);

ATTENDU qu'en vertu de cette majoration, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a vu sa contribution augmentée de 246 795\$ pour la période 2019-2023;

ATTENDU que pour pouvoir utiliser ce montant additionnel, la Municipalité doit soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une programmation révisée accompagnée d'une résolution du conseil;

ATTENDU que la Municipalité a pour projet de réaliser le projet de bouclage du réseau via la rue Boulanger et le 5^e Rang jusqu'à la rue Saint-Louis;

ATTENDU que la réalisation de ce projet permettra d'ajouter plus de 20 nouveaux branchements et d'éliminer la purge de la rue Saint-Louis.

RÉSOLUTION 2021-11-240

Sur proposition de monsieur Jean-François Marcouiller appuyée par madame Roseline St-Onge
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la direction générale à soumettre une programmation révisée de l'utilisation de la TECQ 2019-2023 afin d'inclure le projet de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Boulanger et du 5^e Rang.

Adoptée

7.3 DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DU FARR

DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a signé une convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour la réalisation du Parc nature et culture;

ATTENDU que dans cette convention d'aide, la date de fin prévue du projet avait été fixée au 31 décembre 2021;

ATTENDU qu'en raison des retards engendrés par la pandémie de COVID-19, l'échéancier de réalisation du projet a dû être décalé d'une année;

ATTENDU qu'en cas de délais causés par la COVID-19, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation peut accorder un avenant à la convention afin de prolonger la durée jusqu'au 23 janvier 2025 maximum;

ATTENDU qu'une demande d'avenant accompagné d'un échéancier révisé du projet a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ATTENDU qu'un des deux signataires de la convention initiale n'est plus en poste au conseil municipal, il est nécessaire de désigner de nouveaux signataires.

RÉSOLUTION 2021-11-241

Sur proposition de madame Christiane Forcier appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la mairesse, madame Gina Lemire, et le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer l'avenant demandant de reporter au 31 décembre 2022 la date de fin de la convention d'aide financière du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7.4 DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DU PSSDT

DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN DE LA CONVENTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES (PSSDT)

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a signé une convention d'aide financière avec le ministère du Tourisme dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) pour la réalisation du Parc nature et culture;

ATTENDU que dans cette convention d'aide, la date de fin prévue du projet avait été fixée au 31 octobre 2021;

ATTENDU qu'en raison des retards engendrés par la pandémie de COVID-19, l'échéancier de réalisation du projet a dû être décalé d'une année;

ATTENDU qu'en cas de délais causés par la COVID-19, le ministère du Tourisme peut accorder un avenant à la convention afin de prolonger la période de temps nécessaire pour compléter le projet;

ATTENDU qu'une demande d'avenant accompagné d'un échéancier révisé du projet a été transmis au ministère du Tourisme.

ATTENDU qu'un des deux signataires de la convention initiale n'est plus en poste au conseil municipal, il est nécessaire de désigner de nouveaux signataires.

RÉSOLUTION 2021-11-242

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par madame Sylvie Brossault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la mairesse, madame Gina Lemire, et le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer l'avenant demandant de reporter au 31 décembre 2022 la date de fin de la convention d'aide financière du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) du ministère du Tourisme.

Adoptée

7.5 COTISATION 2022 AU SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CENTRE-DU-QUÉBEC (SIUCQ MAURICIE)

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CENTRE-DU-QUÉBEC (SSIUCQ MAURICIE) POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a conclu une entente pour la desserte du territoire en mesures d'urgence avec le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ Mauricie) depuis 2019 (résolutions 2018-12-364 et 2019-11-261);

ATTENDU que les services du SCIUCQ Mauricie ont été d'une grande utilité afin d'assister la Municipalité pour l'application des mesures d'urgence sanitaire lors de la tenue de différents événements durant la pandémie de COVID-19 (Jeudis 5 à 7, séances du conseil, avis d'ébullition et élections partielles).

RÉSOLUTION 2021-11-243

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE RENOUVELER l'entente avec le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ Mauricie) et d'autoriser le paiement d'une contribution annuelle de 2065.00\$, sans taxe, pour l'année 2022.

Adoptée

7.6 DÉDOMMAGEMENT POUR BRIS ET PERTES D'OBJETS PATRIMONIAUX EMPRUNTÉS À M. ALAIN LAFRENIÈRE

DÉDOMMAGEMENT POUR BRIS ET PERTES D'OBJETS PATRIMONIAUX EMPRUNTÉS À MONSIEUR ALAIN LAFRENIÈRE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a emprunté à monsieur Alain Lafrenière, en juin 2008, divers objets patrimoniaux reliés à la boulangerie Lafrenière pour les présenter dans une exposition au Garage de la culture;

ATTENDU que l'exposition a été présentée jusqu'en 2015 et que, par la suite, les objets ont été entreposés au Garage de la culture;

ATTENDU que la Municipalité a retourné à son propriétaire les objets empruntés au début de l'été 2021 et qu'il a été constaté que certains ont disparu et que d'autres comportaient des bris par rapport à leur état d'origine;

ATTENDU que la perte et les bris de ces objets représentent une perte matérielle, financière et patrimoniale pour leur propriétaire;

CONSIDÉRANT l'accord intervenu entre la direction générale et monsieur Alain Lafrenière quant au montant du dédommagement à payer par la Municipalité.

RÉSOLUTION 2021-11-244

Sur proposition de monsieur Luc Truchon appuyée par madame Émilie Maloney il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER à monsieur Alain Lafrenière un dédommagement de 1 000\$ pour la perte et les bris aux objets patrimoniaux associés à la boulangerie Lafrenière.

Adoptée

7.7 RENOUVELLEMENT ADHÉSION FQM 2022

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU que la Municipalité souhaite renouveler son adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2022.

ATTENDU que la FQM procure aux municipalités adhérentes de nombreux services (consultations juridiques, informations sur les lois, politiques et règlements régissant les municipalités, services professionnels, soutien pour les demandes d'aide aux deux paliers gouvernementaux, etc.) et de représentation des municipalités auprès des gouvernements fédéral et provincial.

RÉSOLUTION 2021-11-245

Sur proposition de madame Christiane Forcier appuyée par madame Sylvie Brossault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité à la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2022 au montant de 2421.01\$, taxes incluses.

Adoptée

7.8 CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES

OCTROI DU CONTRAT DE CUEILLETTE ET DE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2022 ET 2023

ATTENDU que la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour le contrat de cueillette et transport des ordures ménagères pour les années 2022 et 2023;

ATTENDU que les soumissions ont été ouvertes le 11 novembre et que les résultats se lisent comme suit :

GSDM Inc.	242 333,92 \$ plus taxes
Services Cité Propre	213 204,22 \$ plus taxes
Services Sanitaires Asselin Inc.	212 465,05 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT que la soumission de Services Sanitaires Asselin Inc. est la soumission conforme la plus basse.

RÉSOLUTION 2021-11-246

Sur proposition de monsieur Jean-François Marcouiller appuyée par madame Roseline St-Onge
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat de cueillette et de transport des ordures ménagères au plus bas soumissionnaire conforme, Services Sanitaires Asselin Inc., débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2023, pour un montant de 212 465,05 \$, avant taxes.

Adoptée

8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

8.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton prévoit la formation de trois (3) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Maskinongé en conformité avec l'article 6 du Programme.

RÉSOLUTION 2021-11-247

Sur proposition de madame Sylvie Brossault appuyée par madame Christiane Forcier
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Maskinongé.

Adoptée

8.2 ACHAT D'UN SAC DE TRANSPORT POUR BOYAUX D'INCENDIE

Madame Roseline St-Onge, conseillère se retire en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

ACHAT D'UN SAC DE TRANSPORT POUR BOYAUX D'INCENDIE

ATTENDU que la Municipalité a acheté des boyaux pour la pompe portative utilisée pour les feux de forêt;

ATTENDU que pour le rangement et le transport des boyaux sur les lieux d'intervention, l'utilisation d'un sac de transport facilite leur manipulation.

RÉSOLUTION 2021-11-248

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat d'un sac de transport pour boyaux d'incendie de Boivin et Gauvin, au montant de 236.00\$ plus taxes.

Adoptée

Madame Roseline St-Onge conseillère, réintègre son siège.

9. RÉSOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME

9.1 FÊTE DE NOËL – ACTIVITÉ JEUNESSE AU GARAGE DE LA CULTURE

Item reporté à une séance ultérieure.

10. RÉSOLUTIONS –SUBVENTIONS

10.1 SUBVENTION À L'ORGANISME « DU CŒUR AU VENTRE »

Madame Gina Lemire, mairesse se retire en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ORGANISME « DU CŒUR AU VENTRE »

ATTENDU que l'organisme « Du cœur au ventre », autrefois La guignolée, a pour mission de venir en aide aux familles dans le besoin en offrant des paniers de Noël, en denrées alimentaires à Noël et à Pâques et une participation à l'achat des fournitures pour la rentrée scolaire.

ATTENDU que pour accomplir sa mission, l'organisme prévoit recueillir 2 500\$ auprès de différents donateurs, dont la Municipalité, afin de répondre aux demandes de panier et autres besoins dans le courant de la prochaine année;

ATTENDU que la Municipalité désire apporter son soutien à cette œuvre.

RÉSOLUTION 2021-11-249

Sur proposition de madame Christiane Forcier appuyée par madame Émilie Maloney
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER une aide financière de 750\$ à l'organisme Du cœur au ventre.

Adoptée

Madame Gina Lemire mairesse, réintègre son siège.

10.2 SUBVENTION À L'ORGANISME MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

ATTENDU que Moisson Mauricie / Centre-du-Québec soutient des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton, dont la Maison de l'Abondance qui reçoit les demandes d'aide alimentaire;

ATTENDU que la contribution demandée à la Municipalité est établie en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel la Maison de l'Abondance répond chaque année;

ATTENDU que la contribution de la Municipalité est essentielle pour le soutien des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire et pour les citoyens qui en bénéficient.

RÉSOLUTION 2021-11-250

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER une aide financière de 364,80\$ à Moisson Mauricie.

Adoptée

10.3 DEMANDE D'AIDE POUR L'UTILISATION DE COUCHES RÉUTILISABLES

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES COUCHES RÉUTILISABLES FAMILLE MARIANNE BEAUPRÉ ET JONATHAN FRAPPIER

ATTENDU que la Municipalité a mis en place une politique de soutien financier destinée aux parents qui font usage de couches réutilisables pour leurs bébés;

ATTENDU que madame Marianne Beaupré et monsieur Jonathan Frappier ont eu un nouveau-né le 25 juillet 2021;

ATTENDU qu'ils ont soumis une demande de remboursement de l'achat de couches réutilisables.

RÉSOLUTION 2021-11-251

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par madame Sylvie Brossault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER une aide financière de 150.00 \$ à madame Marianne Beaupré et monsieur Jonathan Frappier.

Adoptée

11. RÉSOLUTIONS – URBANISME

11.1 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL EN URBANISME AVEC GUILBERT URBANISME

MANDAT À GUILBERT URBANISME POUR UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL EN URBANISME POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU que la Municipalité a occasionnellement besoin de recourir à des services conseils en urbanisme, notamment pour l'analyse de certains dossiers soumis au Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que la Municipalité souhaite obtenir rapidement des avis professionnels lorsque c'est requis pour assurer le bon fonctionnement de son service d'urbanisme et répondre adéquatement aux demandes des citoyens.

RÉSOLUTION 2021-11-252

Sur proposition de monsieur Jean-François Marcouiller appuyé par monsieur Luc Truchon
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANDATER Guilbert Urbanisme pour des services ponctuels d'accompagnement en urbanisme pour l'année 2022 au taux horaire de 100,00\$, plus taxes.

Adoptée

11.2 NOMINATIONS DE DEUX MEMBRES RÉSIDENTS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

NOMINATION DE DEUX MEMBRES RÉSIDENTS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 2002-009, la municipalité doit procéder à la nomination de cinq (5) membres résidents au comité consultatif d'urbanisme pour des mandats de deux ans;

ATTENDU que monsieur Marc Lavallée a informé la Municipalité de son intention de ne pas demander de renouvellement de son mandat et que le mandat de monsieur Robert Hamel est venu à échéance en septembre dernier;

ATTENDU que monsieur Thierry Archambault Laliberté a signifié son intérêt pour occuper un siège de membre résident et que monsieur Normand Longpré sollicite un mandat de deux ans.

RÉSOLUTION 2021-11-253

Sur proposition de madame Christiane Forcier appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE NOMMER messieurs Thierry Archambault Laliberté et Normand Longpré à titre de membres résidents au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans.

Adoptée

11.3 MISE À JOUR DU LOGICIEL JMAP

ACHAT ET INSTALLATION DE LA VERSION 7 DU LOGICIEL JMAP

ATTENDU que le logiciel JMap est essentiel pour les opérations des services des travaux publics et de l'urbanisme;

ATTENDU que la version actuellement en utilisation n'est plus compatible avec les ressources de cartographie numérique de la MRC.

RÉSOLUTION 2021-11-254

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par madame Émilie Maloney
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat et l'installation de la version 7 du logiciel JMap par PG Solutions au montant de 160\$, avant taxes.

Adoptée

11.4 INSCRIPTIONS À LA FORMATION SUR LE RÔLE DE L'OFFICIER MUNICIPAL DANS L'APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME

INSCRIPTIONS À LA FORMATION SUR LE RÔLE DE L'OFFICIER MUNICIPAL DANS L'APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME

ATTENDU que la Municipalité a procédé récemment à l'embauche d'une inspectrice adjointe en bâtiment et urbanisme;

ATTENDU que la COMBEQ, en collaboration avec la FQM, offre une formation créditée sur le rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme.

ATTENDU que notre inspectrice en bâtiments et en environnement doit également suivre cette formation qui est essentielle pour l'exercice de ses fonctions à titre d'officier municipal responsable de l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme.

RÉSOLUTION 2021-11-255

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par monsieur Jean-François Marcouiller il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'inscription de l'inspectrice en bâtiment et en environnement et de l'inspectrice adjointe en bâtiments et urbanisme au montant de 570,17\$ par personne, plus taxes.

Adoptée

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 MANDAT À CLAUDE GRENIER RESSOURCES HUMAINES

MANDAT À CLAUDE GRENIER RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU que la Municipalité doit procéder au recrutement à l'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier afin de prendre la relève de celui actuellement en poste qui prendra sa retraite le 31 décembre prochain;

ATTENDU qu'un appel de candidature pour combler le poste a été lancé à la fin de septembre 2021 et que la Municipalité a reçu quatre candidatures pour le poste;

ATTENDU que le conseil souhaite obtenir un accompagnement par un professionnel des ressources humaines pour l'assister dans le choix du prochain directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation auprès de deux firmes de services conseils en ressources humaines de la région a été lancé au début de novembre.

RÉSOLUTION 2021-11-256

Sur proposition de monsieur Jean-François Marcouiller appuyé par madame Christiane Forcier il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le mandat de conseiller en ressources humaines pour l'embauche du directeur général et secrétaire-trésorier à Claude Grenier Ressources humaines au montant, avant taxes, de 3 715\$, plus les frais encourus pour les tests psychométriques et les frais de recherche.

Adoptée

12.2 DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN POUR LE PROJET INSCRIT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC

DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE FIN POUR LE PROJET INSCRIT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a obtenu une aide financière autorisée de 37 580\$ de la cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé pour la réalisation de travaux d'aménagements scéniques au Garage de la culture (convention du 21 juillet 2021);

ATTENDU qu'en raison de l'incendie survenu le 26 juillet 2021, la Municipalité a dû revoir l'occupation de ses locaux, tant pour les besoins de l'administration que pour la tenue d'activités culturelles, de loisir et communautaires;

ATTENDU que la Municipalité a dû déplacer certaines activités du Centre communautaire au Garage de la culture pour une période de temps pouvant s'étendre jusqu'au début du printemps 2022;

ATTENDU qu'afin de ne pas entraver le bon déroulement des activités au Garage de la culture, il a été décidé de repousser les derniers travaux au Garage de la culture au printemps 2022.

RÉSOLUTION 2021-11-257

Sur proposition de monsieur Luc Truchon appuyée par madame Roseline St-Onge
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DEMANDER à la MRC de Maskinongé de reporter la date de fin du projet en cours d'aménagements scéniques au 30 juin 2022 et de réserver les sommes restantes du Programme de soutien aux projets structurants approuvés pour ce projet.

Adoptée

12.3 MANDAT POUR LA PHOTOGRAPHIE DES MEMBRES DU CONSEIL

MANDAT POUR LA PHOTOGRAPHIE DES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU que le nouveau conseil de la Municipalité est complet à la suite de l'élection du 7 novembre 2021;

ATTENDU que pour les besoins des publications municipales et pour les demandes des médias, nous devons faire prendre des photographies du conseil et des membres du conseil.

RÉSOLUTION 2021-11-258

Sur proposition de madame Sylvie Brossault appuyée par monsieur Luc Truchon
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANDATER le directeur général pour retenir les services d'un photographe professionnel afin de faire les photographies des membres du conseil.

Adoptée

12.4 SIGNATAIRES AU COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DÉTENU À LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DÉTENU À LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE

ATTENDU que le conseil doit procéder à la désignation de nouveaux signataires au compte de la Municipalité détenu à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie (Folio #0120610);

ATTENDU que le conseil doit désigner au moins deux personnes autorisées à signer les effets bancaires pour et au nom de la Municipalité.

RÉSOLUTION 2021-11-259

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyée par madame Christiane Forcier
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DÉSIGNER la mairesse, madame Gina Lemire, et le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à titre de signataires au compte de la Municipalité (Folio #0120610) détenu à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens(nes) présents de 20h35 à 20h55.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christiane Forcier propose de lever l'assemblée à 20h55.

Gina Lemire, mairesse

Benoît Gauthier,
Directeur général et secrétaire-trésorier